

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 26 avril 2018

DCM N° 18-04-26-8

Objet : Financement de deux projets étudiants.

Rapporteur: Mme ANTOINE-FABRY

Dans le cadre de la politique municipale de développement de la vie étudiante et de son ouverture sur la ville, favorisant l'implication des étudiants dans l'animation de la cité, ainsi que la coordination et l'impulsion de projets étudiants, il est proposé de soutenir deux projets portés par des associations étudiantes :

1) L'Association Université Metz Athlétic Club (U-MAC) a organisé en 2017 une compétition de course pédestre, compétition qui avait réuni 400 coureurs, qu'ils soient étudiants, professeurs des Universités ou personnels techniques. La deuxième édition du «Saulcy Running Day » sera organisée pour la première fois durant deux jours, les 09 et 10 mai 2018. Le 09 mai, une soirée conférence "sport santé" avec Bouabdellah Tahri, repas et spectacle de Julien Strelzik, sera proposée pour 200 personnes à la salle Saint-Exupéry de Woippy. Le lendemain, à l'Ile du Saulcy et au plan d'eau, la course réunira 500 coureurs autour d'une cause caritative et 1€ par dossard sera reversé au profit de l'association « France maladie de Lyme », maladie dont le Président de l'association est atteint. Il est proposé d'accorder une aide financière de 500 € sur un budget global de 43 242 € (dont 19 400 € de bénévolat valorisé). Ont également été sollicités l'Université de Lorraine et son Fonds de Soutien aux Initiatives Etudiantes - FSDIE - à hauteur de 14 000 €, l'UFR MIM pour 1 000 € et des mécénats et dons pour 2 740 €.

2) L'Association étudiante IFamily a organisé en 2017 et pour la première fois à Metz une conférence faisant partie du cycle mondial des conférences TEDx sur le thème « Changer de vie ». Cette année une conférence est organisée le 26 avril à l'amphithéâtre de l'IFA sur la thématique « Il ne s'agit pas de prévoir l'avenir, mais de le rendre possible. ». Il est proposé d'accorder une aide financière de 500 € sur un budget global de 9 750 €, 6 253 € d'aides privées ayant été sollicitées, ainsi que 500 € de la Métropole, de la Région Grand-Est et du Conseil Départemental de Moselle.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

CONSIDERANT la volonté de la Ville de Metz de soutenir les actions éducatives en direction de la jeunesse et de soutenir l'implication des étudiants dans la vie de la cité,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

D'ATTRIBUER les subventions suivantes aux associations mentionnées ci-dessous pour un montant total de **1 000 €** :

Association Université Metz Athlétic Club**500 €**
Association IFamily.....**500 €**

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de non réalisation du projet.

La dépense totale s'élève à **1 000 €**. Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2018.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

L'Adjointe Déléguée,

Margaud ANTOINE-FABRY

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante
Commissions : Commission Sport et Jeunesse
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 32 Absents : 23 Dont excusés : 14

Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ